



CENTRES D'APPELS

Au bout du fil !

La liberté syndicale ne s'use que quand on ne s'en sert pas

OCTOBRE 2012 – BULLETIN N° 10

EXIGEONS D'AUTRES SOLUTIONS !

Le Gouvernement vient de présenter son « *train de mesures permettant de rendre viable un marché à quatre opérateurs de réseau* ».

Le moins que nous puissions dire, concernant les centres de relations clients, c'est que le wagon est quasiment vide !

Les deux seules propositions mises en avant portent sur la création d'un service « *Prémium* » payant, et sur la création d'un label, ou la modification de l'actuel « *Label de Responsabilité Sociale* », « *garantissant que l'opérateur respecte un niveau minimal d'emplois localisés en France dans la relation client au sein de son entreprise ou de ses sous-traitants* ».

Nous ne pouvons que déplorer la frilosité du Gouvernement qui a préféré préserver les intérêts financiers des grands opérateurs sans tenir compte de leurs responsabilités.

Le projet gouvernemental, tout comme dans l'automobile, ne remet pas en question les choix financiers qui ont conduit à l'actuelle situation, notamment sur la répartition des richesses créées par les salarié-e-s du secteur.

Les opérateurs de téléphonie, tel la cigale de la fable, ont pleinement profité les années fastes pour servir leurs actionnaires oubliant leurs investissements et leurs salarié-e-s.

Et maintenant que la crise est

venue, ils souhaitent, avec la bénédiction tacite du Gouvernement, que les pauvres fourmis, que nous sommes, se sacrifient pour eux !

Ce n'est pas pour accompagner la crise et éviter maintenir les dividendes des actionnaires que les français ont voté pour François HOLLANDE ! Ils voulaient une autre politique en matière économique et sociale.

C'est dans cette optique que la CGT propose un certain nombre de solutions dont certaines concernent plus particulièrement les centres d'appels prestataires, comme :

- L'encadrement de la sous-traitance ;
- Le contrôle par les salarié-e-s des financements publics ;

- L'établissement de normes sociales dans les échanges mondiaux ;
- Réouverture des négociations, au niveau conventionnel, sur les classifications, l'amélioration des conditions et l'organisation du travail.

Voilà pourquoi depuis le mois de juin, nous sollicitons auprès du Gouvernement la tenue d'une table ronde où nous pourrions exposer et débattre de nos propositions.

Retrouvez l'intégralité de nos propositions sur : <http://www.soc-etudes.cgt.fr/index.php/nos-publications/47-ne-coupez-pas/918-ne-coupez-pas-n18-face-a-la-crisedautres-solutions-existent>

Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

Nom entreprise : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Secteur d'activité : _____

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé Technicien Agent de maîtrise
 Cadre Ingénieur

A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.